



SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes
35220 SAINT-JEAN-SUR-VILAINE
02.99.00.32.55
09.70.32.53.73
mairie.stjean-vilaine@wanadoo.fr
www.stjean-vilaine.fr

Prochaine réunion de Conseil
Municipal le 21 novembre 2016 à
20h30

Mairie

Lundi: 9h-12h / 13h30-17h
Mardi: 9h-12h
Jeudi: 9h-12h
Vendredi: 9h-12h
Samedi: 9h-12h

Bibliothèque

Mercredi: 14h-17h30
Vendredi: 16h - 17h30
Samedi: 10h30 - 11h30
Dimanche: 10h30 - 11h30

Naissances

GUEGAN Mia le 23 septembre

Permis de construire

ESNAULT Cyril et MACÉ Aurélie-
ZAC Huberderie tranche 3 lot 11-
Construction d'une maison individuelle



**Fermeture de la mairie
le samedi 12 novembre
et le samedi 24
décembre**

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Associations, si vous souhaitez faire
paraître un article dans le prochain numéro
(septembre-octobre) déposez-le à la Mairie
ou envoyez-le par mail, au plus tard le **19
décembre 2016**



**Venise sous
la neige**

*Comédie décapante !
de Gilles Dyrek présentée par
La Compagnie d'Art Scène*

Théâtre à St Jean sur Vilaine

- salle des fêtes -



Décembre

*Nouveauté ! En première partie de soirée,
retrouvez des sketches humoristiques
interprétés par les jeunes comédiens de la
troupe.*

Ven	Sam	Dim	Ven	Sam	Dim
02	03	04	09	10	11
20h30	20h30	14h30	20h30	20h30	14h30

☎ Réservations au :
02.99.62.38.95 ou 06.86.21.02.68 après 17h30



Mise en place des bornes d'apport volontaire dans le bourg

Une réunion publique organisée par la municipalité et le
SMICTOM concernant la mise en place prochainement de
bornes d'apport volontaire (BAV) dans le bourg va avoir
lieu le **jeudi 3 novembre à la salle polyvalente à 20h.**

Extrait de séance de conseil municipal des 12 septembre et 17 octobre

AFFAIRES GÉNÉRALES

Renouvellement du contrat de capture et de gestion de la fourrière animale

Le contrat avec le centre animalier « CHENIL SERVICES » arrivant à échéance le 31/12/2016, le Conseil Municipal a décidé de le renouveler. Le contrat sera conclu pour une période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. Il pourra être ensuite reconduit par tacite reconduction 3 fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale n'excède 4 ans (fin le 31/12/2020).

Versement d'une indemnité d'éviction

En date du 19 avril 2016, la Commune a fait l'acquisition de la parcelle N° A 333. La locataire des terres n'a transmis sa demande de versement des indemnités d'évictions auxquelles elle peut prétendre qu'en septembre 2016. Le Conseil Municipal a accepté de verser ces indemnités dont le montant s'élève à 2 760,24 €.

Tarifs assainissement 2017

La redevance assainissement doit couvrir les charges consécutives aux investissements, au fonctionnement et aux renouvellements nécessaires à la fourniture des services, ainsi que les charges et les impositions de toute nature afférentes à leur exécution.

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter la part variable communale de 0.10 €.

Ainsi, les nouveaux tarifs 2017 sont les suivants :

Part communale : 2.20 €

Part abonnement : 40.00 €

TRAVAUX

Aménagement d'une aire de jeux petite enfance

Une aire de jeux pour la petite enfance va être aménagée à proximité des rues Emma Herland et Mathurin Méheut.

L'entreprise SCLA a été retenue pour la fourniture des équipements pour un montant de 3 228,96 € TTC.

L'entreprise LARDEUX sera chargée de l'aménagement du terrain et de la pose des équipements pour un montant de 7 371,36 € TTC.

Achat et pose d'un portail à l'école

L'accès aux établissements recevant du public (ERP) doit répondre à des normes d'accessibilité. Afin de se mettre en conformité avec ces normes, il est nécessaire de changer le portail de l'entrée de l'école.

L'entreprise Garnier sera chargée d'installer un nouveau portail répondant à ces exigences. Le montant du devis s'élève à 3 360 € TTC pour la fourniture et la pose.

Construction d'un giratoire : recette provenant des amendes de police

Le ministre de l'Intérieur a fixé à 696 521 € la dotation 2015 relative aux recettes des amendes de police revenant aux communes de moins de 10 000 habitants du département d'Ille et Vilaine.

Au cours de sa réunion du 26 mai 2016, la Commission permanente du Conseil Départemental a arrêté la liste des communes bénéficiaires ainsi que le montant de l'attribution leur revenant.

La Commune de St-Jean-Sur-Vilaine a été retenue pour la réalisation des travaux d'aménagements de sécurité sur voirie, RD 857 giratoire rue de Rennes pour un montant de 5 100 €.

ZAC de la Huberderie

Construction de murets dans les tranches 2 et 3

Afin de répondre à une demande de certains habitants de la ZAC de la Huberderie de construire des murets à l'entrée de leur terrain pour y installer leur boîte aux lettres, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser ce type de réalisation qui devra respecter les règles suivantes : muret en forme de « L » avec longueurs maximales de 0.75 m x 1.25 m et hauteur maximale de 1 m. La couleur devra être en cohérence avec celle de la façade.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Désherbage et braderie de livres à la bibliothèque

Une opération d'élimination a été effectuée au mois d'août à la bibliothèque. Cette opération, appelée « désherbage » fait partie du circuit du livre, au même titre que les acquisitions. Si les achats sont essentiels pour offrir un nombre suffisant de documents au public, la bibliothèque doit aussi savoir gérer ses collections en éliminant régulièrement des livres devenus inutiles. Suite à cette opération, les ouvrages issus de ce désherbage vont être proposés à la vente lors d'une braderie qui aura lieu le samedi 5 novembre de 9h30 à 12h30 (voir affiche p. 3)

Les prix des documents sont fixés de la manière suivante :

- 0,50 € : livres jeunesse, livres de poche, revue
- 1 € : livres au format intermédiaire, bandes dessinées, lot de 10 revues
- 2 € : beaux livres, grands formats

Informations municipales

Travaux giratoire

Dans le cadre de l'aménagement d'un giratoire à l'entrée Ouest de la commune (intersection Marpiré-St-Didier-Chateaubourg), des perturbations sont à prévoir pendant les 2 mois de travaux :

- Mise en place à certaines périodes, d'une circulation alternée
- Fermeture pendant quelques semaines du contournement sud de la commune.

La circulation vers St Didier se fera par la rue de l'église.

La circulation de St Didier vers St Jean sera déviée par les rues de Bellevue et des Cerisiers



Rappel : inscription sur les listes électorales



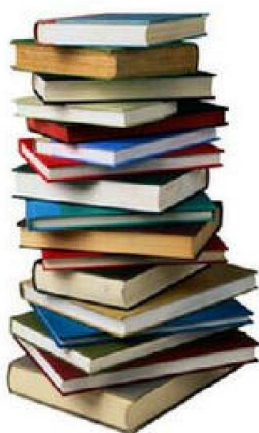
Pour voter à Saint-Jean-sur-Vilaine lors des prochains scrutins prévus en 2017, vous devez vous inscrire **au plus tard le 31 décembre 2016**. Pour ce faire, vous devez vous rendre en mairie muni (e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Prochaines dates à retenir

Mercredi 30 novembre : Ateliers bricolage de Noël

Mercredi 14 décembre à 14h : Lectures et ritournelles sur le thème de Noël (pour les enfants jusqu'à 8 ans)

Braderie de Livres



Samedi
5
Novembre
De 9h30 à 12h30

Livres et revues pour
enfants et adultes
de 0,50 € à 2 €
(vente à la pièce ou par lot)

Bibliothèque Municipale

Place de la Grand'Cour-35220 Saint-Jean-sur-Vilaine
02.99.00.71.83 - bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr

Vente réservée aux particuliers adhérents ou non de la bibliothèque

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Repas des aînés



Le **samedi 19 novembre**
à 12h
au restaurant la Teranga

Inscriptions au plus tard le 10 novembre auprès de la mairie (02.99.00.32.55) ou de Madame PIERRE Philomène.

* le repas est offert aux personnes à partir de 70 ans

Equipements TEOMi : la distribution commence en novembre 2016



Avant de mettre en place la taxe incitative en janvier 2019, une année de test à blanc pour les usagers sera engagée en 2018. Pour ce faire, les foyers auront besoin de nouveaux équipements pour leurs ordures ménagères : bacs pucés, bacs à serrure et badges pour les bornes d'apport volontaire (BAV).

Des tailles de bacs adaptées aux foyers.

Comme la taxe incitative prendra en compte le nombre de levées des bacs gris, le SMICTOM a révisé les règles de dotation de ces bacs à la hausse.

Aujourd'hui par exemple, un logement de deux habitants est doté d'un bac de 80 litres. Désormais, pour deux personnes occupant le même logement, le SMICTOM distribuera un bac de 120 litres. Cela permettra de le sortir moins souvent et de se voir comptabiliser moins de levées.

Une distribution par secteur

La distribution débutera le 7 novembre et s'étalera sur un an. Elle sera divisée en cinq secteurs et assurée par 40 ambassadeurs qui rencontreront en porte-à-porte les 57 000 foyers et professionnels du territoire. Le secteur I correspond au nord du territoire : de Saint M'Hervé à Saint-Didier en passant par Mecé et 19 autres communes. Les usagers seront avertis par courrier du passage des ambassadeurs.

En 2017, les papiers quittent les sacs jaunes pour aller dans des bornes !

Dès le 1^{er} janvier 2017, les papiers, journaux, revues et magazines ne pourront plus être déposés dans les sacs ou bacs jaunes. De nouvelles bornes, installées aux côtés des bornes à verre, serviront à recueillir ces matériaux recyclables.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS.

Les papiers sont les matériaux qui pèsent le plus aujourd'hui dans les sacs jaunes. C'est donc pour alléger ces sacs, soulevés plusieurs fois par jour par les agents, que des bornes papiers seront mises en place. Ce changement vient en réponse aux recommandations de la CNAM*.

RÉDUIRE LES COÛTS DE TRAITEMENT SACS JAUNES

Moins de contenus dans les sacs jaunes, c'est non seulement moins de sacs utilisés mais aussi une baisse des coûts du traitement car les matériaux ne passeront plus par les chaînes de tri et seront directement envoyés aux filières responsables de leur prise en charge.

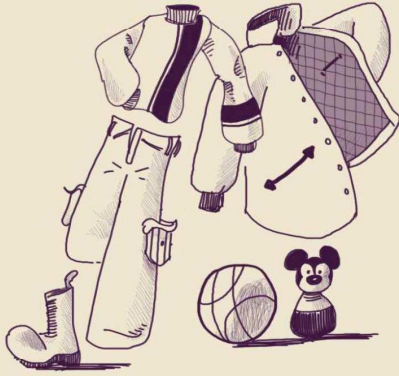
* Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Bourse aux vêtements

St Jean /Vilaine

Dimanche 20 Novembre 2016

9h30 à 12h00



Dépôts

Samedi 19 Novembre de 10h30-16h

Reprise des invendus

Dimanche 20 Novembre 17h-17h30

Salle des Sports « Annexe » à St Jean/Vilaine

Réalisation Graphique: DARWIN 0256535090

Organisée par

CSF St Jean

Bourse aux:

- Vêtements de 0 à 16 ans
- grossesse
- puériculture
- jouets

PARTICIPATION AU DÉPÔT
2€/feuilles



Possibilité de déposer sur d'autres jours.

Prendre contact:
CSF St Jean

Mail :
csfstjean@yahoo.fr

Reprise de l'espace jeux « Badaboum »

Tous les mardis matins de 9h30 à 11h45 à la salle polyvalente.

Notre équipe vous accueille pour faire des activités d'éveil avec vos enfants de moins de 3 ans. (ouvert à tous les parents et assistantes maternelles).



Renseignements : csfstjean@yahoo.fr

TÉLÉTHON

L'équipe de bénévoles pour le Téléthon se mobilise à nouveau pour la 10ème année à Saint Jean. Nous nous sommes réunis fin septembre pour établir le programme des manifestations .

- ◆ Tout d'abord l'opération **p'tit dej'** que tout le monde attend chaque année . A partir du **20 octobre**, les bénévoles vont visiter toutes les maisons de la commune pour prendre votre commande, réservez leur votre meilleur accueil, merci d'avance.
- ◆ Le **dimanche 20 novembre**, une nouveauté : **sortie RUNNING** pour tous les amateurs de course à pieds, environ 8 km. Départ à 9h30 de la salle de sport, rythme adapté, participation 2 €.
- ◆ Le **samedi 3 décembre** : 2 soirées :
 - A la salle des fêtes, **théâtre** à 20h30 avec la compagnie d'Art Scène : « Venise sous la neige » (voir affiche en première page). Entrée adulte : 6€ - enfants 3€. Réservation : 02 99 62 38 95 ou : 06 86 21 02 68 après 17 h
 - A la salle annexe de la salle de sport, à partir de 20h30, **concert ROCK** , 2 groupes + D J, entrée gratuite. Restauration sur place : galette-saucisses-crêpes-boissons.
- ◆ **Dimanche 4 décembre** :
 - à partir de 14h30 à la salle de sport, départ d'une **randonnée de 7-8 km**, participation : 3€ avec une consommation à l'arrivée.
 - Dans la salle annexe de la salle de sport, de 14h à 17h **animation danse bretonne**, entrée gratuite , boissons-crêpes-vin chaud. Vers 17h tirage de la tombola .

Classes 6 : changement de date

La réunion des classes 6 aura lieu le **samedi 12 novembre**.

Au programme :

- 10h30 : messe
- Photo
- Repas du midi
- Après-midi loisirs
- Repas du soir
- Soirée dansante



Programme et coupon d'inscription disponibles à la mairie et dans les commerces. Réponse avant le 4 novembre.

Contact : Lucille Lemardeley - 06.38.22.02.04

Prochaines collectes de papier :

Samedi 5 novembre et samedi 3 décembre de 10h à 11h30 (hangar vert ZA Morandière)

Si vous souhaitez recevoir le « **Saint Jean.com** » par mail, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse mail à l'adresse suivante:

mairie.stjean-vilaine@wanadoo.fr

Vous pouvez également le consulter sur le site internet de la commune www.stjean-vilaine.fr